

La Revue Canadienne

DU MONDE POLITIQUE, RELIGIEUX, LITTERAIRE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL.

LOUIS. O. LE TOURNEUX, REDACTEUR EN CHEF.

CONDITIONS D'ABONNEMENT (Payable d'avance.)

Abonnement au Journal semi-hebdomadaire pendant six mois	12 00
Abonnement au Journal semi-hebdomadaire pendant un an	24 00
Aux deux publications réunies	31 10
PRIX DES ANNONCES	
Six lignes et au-dessous, première insertion	25 00
Idem, deuxième insertion	20 00
Dix lignes et au-dessous, première insertion	30 00
Idem, deuxième insertion	25 00
Au-dessus par lignes	40 00
Toute insertion subséquente, le quart de prix. (Affranchir les lettres.)	

Education.

Industrie.

Progrès.

Nouvelles Etrangères.

INSTITUT CANADIEN. UN MOT SUR LE COMTE DE RIMOUSKI. CONSTITUTION MEDICALE.

(Suite et fin.)

C'est ici que j'ai fixé mon séjour ; loin de la ville, où des amis, que je remercie de leurs zèle me faisaient espérer un bel avenir au milieu des riches et des puissants ; mais je ne me sentais pas de taille, je suis avec Béranger de l'avis de Turpin si j'allais voir le roi je voudrais :

"Qu'il ôte sa couronne
"Quand je mettrai chapeau bas."

D'ailleurs il me faut l'air de la mer, la vue du grand fleuve ; les cris du Goëland, et puis j'aime tant à m'asseoir au foyer du vieux contour ; mais à demain, nous irons voir la rivière Rimouski, nom sauvage qui veut dire "terre de l'original."

Regardez cette tronée faite au milieu des bois de l'île St. Bernabé qui est devenu nous, c'est l'ouvrage d'un hermite, mort il y a quatre-vingt ans. Voici le récit du respectable vieillard M. Charles Lepage, que tous les petits enfants appelaient le Grand-Père et qu'on avait surnommé le Patriarche de la paroisse ; la mort vient de nous l'enlever à l'âge de quatre-vingt-trois ans. Un jour d'automne, dit-il, arrive ici un homme d'environ cinquante ans, il s'appelait Toussaint Cartier, natif de St. Malo. avait servi dans la marine française et se disait cousin de Jacques Cartier, à la vue de l'île il s'écrie :

"Sur cette île sauvage
Fera mon hermitage."

Il habita de mon grand-père, seigneur de St. Bernabé. la permission de faire sur l'île autant de défrichement qu'il voudrait. Il se bâtit une maison où il vécut environ vingt ans, partageant son temps entre la prière, la lecture et le soin de son petit champ. Jamais nous n'avons eu de détails sur sa vie, mais le père Toussaint, car c'est ainsi qu'on le nommait, paraissait accomplir un vœu : il ne venait à terre ferme d'ordinaire que lors des visites du missionnaire, le père Ambroise, avec lequel il était très intime. Un matin, c'était le 31 de janvier 1767, nous ne vîmes pas de fumée à la cheminée de l'hermite, je fus envoyé par mon grand-père pour en connaître la cause, nous le trouvons étendu sur le plancher, son chien lui léchait la face ; apporté à la maison selon l'usage, il y mourut dans la nuit son corps repose dans l'église qui remplace la chapelle à la grande porte de laquelle il avait demandé d'être inhumé." (1).

Remontons la rivière, quelle élégante courbure elle forme, voyez cette pointe couverte de saules, de peupliers et de sapins et ces charmantes petites îles qui ressemblent à des bocages flottants ; mais voici que les bords de la rivière s'élèvent, se rapprochent, nous entrons dans un long corridor sombre sur les hautes murailles duquel la nature, de son burin capricieux, a tracé des lignes mystérieuses. Voici

les chutes dont nous entendions le bruit, elles sont placées l'une au-dessous de l'autre comme des degrés, elles forment une hauteur d'environ cent cinquante pieds ; mais retournons nous reposer ; du moulin nous prendrons passage sur ces gais radeaux formés de madriers ; entendez vous le violon, voyez-vous déjà s'agiter les danseurs, le courant nous fera arriver à bon port après un joyeux voyage.

Reprenons notre route avec le lever du soleil : voici la Pointe aux Pères, ainsi nommée d'un établissement formé ici par les Pères Jésuites : quelle belle vue de la mer et quelle belle plage ! Voici dans le lointain le clocher de Ste. Luce, cette église est bâtie sur une pointe, de telle sorte que de loin on la dirait élevée sur un rocher entouré d'eau. De ce joli village voyez l'anse aux Coques, qui s'avance dans les terres avec sa bordure de sable fin. L'hiver forme souvent ici à l'entrée de la baie des montagnes de glaces qu'on appelle les remparts ; les vents d'hiver faisant battre les flots chargés de glaçons sur des roches à fleur d'eau, ces glaçons s'amoncèlent, se cimentent par l'eau qui se congèle et élèvent leurs sommets découpés à angles quelques fois jusqu'à la hauteur de cent pieds.

C'est le calme qui est beau ici, un horizon sans borne, la vue des vaisseaux qui appartiennent à la marine de guerre et qui ont été envoyés sur cet espace immense, les cris des mauves qui se jouent tour à tour dans l'air et dans l'eau, ces plongeurs qui le col sous l'aile dormant avec la vague, les légères vapeurs que le soleil élève des eaux et qui donnent cette chaleur de teinte qui prête un air de méditation à tous les objets, toute cette scène délicieuse et les pensées qu'elle fait naître nous semblent un rêve extatique.

C'est ici le départ d'un nouveau genre de beauté ; le pays que nous venons de parcourir avec ses rochers, ses cavernes, son sol secoué, déchiré en tous sens, nous a présenté l'image de ces natures ardentes qui s'irritent de la faiblesse de leur être, s'agitent comme pour saisir un idéal qu'ils approchent mais qu'ils n'atteignent pas. Ici nous avons une figure de ces âmes expensives dont Fénelon est un type, qui débordent de pensées suaves, souvent empreintes d'une majesté céleste, et qui semblent se reposer de leur faiblesse dans l'immensité de Dieu. . .

Voici Ste. Flavie. De cette pointe aux Senelles nous pouvons jouir de la vue de l'anse du Grand Mitis, la est le Cap à la Toue puis la rivière Mitis célèbre par la vengeance d'un sauvage ; arrêtons nous ici sur le bord de la mer. . . C'était au temps de la cession du pays aux anglais, un jeune sauvage fut exécuté à Québec, pour qu'on ne sait quel crime. Coudo, un des cousins du défunt embrassa sa vengeance, et il choisit pour théâtre Mitis ou passaient souvent des anglais employés du gouvernement ou au service du nouveau propriétaire des pêcheries. Il fallait bien se servir du canot de Coudo : c'était au milieu de la traversée que la lutte s'engageait, toujours terrible, mais ou Coudo restait toujours le vainqueur, il disparaît après avoir immolé grand nombre de victimes, soit que sa vengeance fut assouvie ou qu'il appréhendât un retour de justice.

Cette pointe est celle du naufrage, cette ri-

vière Tartigon. Voici la jolie grande rivière blanche avec sa robe d'écume, ce soir nous irons flâmbotter, c'est-à-dire, darder la traîne le long du rivage de la mer dans un canot à l'avant duquel on place un flambeau d'écorce.

Continuons notre route à l'embouchure de la petite Rivière Blanche, regardez ces milliers de gros cailloux c'est le rendez-vous de récréation des loups-marins, voyez-les par centaines s'approcher de ces roches, y monter, s'y maintenir malgré les efforts de deux ou trois autres, se remettre à l'eau pour à leur tour jouer le rôle d'assiégeants.

Voici la grande anse avec sa plage de sable, près d'ici sont des habitations, nous entrons dans la seigneurie de Matane. La pointe du Grand Matane et de l'autre côté cette jolie petite montagne de sable au bord de la mer isolée, découpée comme ces lettres de nos jardins, c'est le cap des Pilotes à l'entrée de la rivière Matane. Ce banc de sable qui est à quelque distance de l'embouchure de la rivière à ceci de remarquable que les gros vents le font changer de place d'une quinzaine à l'autre, c'est une colline mouvante qui s'élève du milieu de l'eau. C'est une belle rivière que la rivière Matane, elle ne présente pas ces accidents de terrains qui produisent ces chutes que l'on admire dans presque toutes les rivières de notre pays ; mais ses eaux larges, son cours tranquille et sinueux, ses bords qui quelquefois s'élèvent en amphithéâtre et quelquefois forment des plaines dont le niveau semble se confondre avec celui des ondes de la rivière, offrent un spectacle charmant, voyez au milieu de la rivière ce charmant bocage que traverse un canot, c'est la chaussée du moulin qui a fait ruisseler et se répandre les eaux qui ont enveloppé ce bocage qui n'en reverdit pas moins tous les printemps.

Nous terminerons ici notre voyage, je vais vous dire un mot du reste du comté qui à partir des bornes de la Seigneurie de Matane, ne présente plus qu'une seule habitation et point de chemin, en général le bord de la mer est peu susceptible de culture, mais à une très petite distance du rivage il y a des terrains magnifiques. La longue pointe est l'extrémité de l'anse du Petit Matane, c'est une terre basse ainsi que l'anse à la croix qui suit la longue pointe et se termine au cap à la Baleine, haut d'environ cent pieds et baigné par la vague : de là jusqu'à l'anse des Méchins le littoral est formé de caps, de rochers, de montagnes, dans cette intervalle est l'anse aux Crapenau ainsi nommé de l'aspect des rochers qui s'y trouvent au bord de la mer. Les Méchins sont des îlets situés près d'une anse où se déchargent deux rivières, appelées les Méchins, les Capucins sont deux rochers qui de loin ressemblent à des religieux recouverts de leur froc. Le rivage encore ici est en parti bordé de montagnes jusqu'au cap Chat qui termine le comté de Rimouski, et qui doit son nom à une éminence qui le surmonte et qui présente l'image d'un chat couché. Toute cette espèce de terre à l'aspect fantastique, est en ce peut plus intéressante à visiter pour l'amateur de la nature : l'imagination des pêcheurs en a fait autrefois le séjour d'un

géant dont on raconte plusieurs apparitions.

Voici ma description du comté de Rimouski qui toute imparfaite qu'elle soit donnera toujours sur cette partie de notre pays des connaissances que peu possédaient avant. J'ai parlé dans ce travail de bien des choses qui n'ont pas pour Rimouski un intérêt exclusif ; mais on me pardonnera dans un écrit spécial d'avoir pensé à des intérêts généraux. . . Je sens comme tous les hommes et surtout les jeunes gens ce besoin d'expansion, de communication d'idées ; avec ceci, j'ai peu de goût pour les correspondances de journaux, je sais donc les petites occasions qui se présentent sans effort pour laisser déborder le peu d'idées qui se font en moi et qui ont trait à ces sujets de mes rêves et des élans de mon cœur, le bonheur des hommes et de ma patrie ! Je vous ai écrit comme j'aurais parlé devant un cercle d'amis, ayez pour moi cette indulgence dont on use dans l'amitié.

Maintenant un mot sur une idée qui m'est venue plusieurs fois en tête en faisant ce petit travail. Je voudrais que l'Institut Canadien entreprit un ouvrage qui serait une topographie du Canada en même temps qu'une petite excursion de tourisme à travers notre beau pays, et dont chaque partie séparée serait confiée à une ou plusieurs personnes. Chacune de ces personnes ferait donc une description du comté où elle résido ou qu'elle a bien connu, on pourrait joindre à ce rapport quelques pièces littéraires destinées à perpétuer le souvenir de quelques légendes populaires et faire de tout un ouvrage, qui serait une œuvre vraiment nationale, en ce que description du pays elle serait faite par les enfants du sol ; nationale en ce qu'elle ferait connaître les besoins et l'importance de chaque localité, exposés avec vérité et dépouillés de cette égoïste prédilection locale ; nationale en ce qu'elle perpétuerait le souvenir de mille petits événements qui peignent le caractère des nations et sont comme l'histoire de la famille, l'histoire générale étant celle de la race : nationale enfin parce qu'elle montrerait à nous, aux autres pays et surtout à cette France notre mère et qui semble nous regarder comme un enfant perdu dans une tempête que ni elle ni nous ne peuvent conjurer et dont en femme forte, elle fait noblement le sacrifice ; montrant, dis-je, nos ressources morales, intellectuelles et matérielles. Alors peut-être, après avoir chanté des hymnes à la Grèce, à la Pologne, un luth français trouverait-il encore un son plaintif pour le pauvre Canada. Alors peut-être les voyageurs français appelés chez nous par le désir de voir un combat corps à corps avec un ours, ou comment on traque l'original, ne viendraient-ils pas s'étonner devant nous de pouvoir nous comprendre et de trouver chez nous l'hospitalité ; alors peut-être les artistes de tous genres ne viendraient-ils pas comme le singe de la fable, nous montrer la lanterne magique, se réjouissant d'avance de nous voir crier. "J'y vois" avant que la lanterne soit éclairée.

Je termine en faisant des vœux pour la prospérité de "l'Institut Canadien."

J. C. TACHÉ.

Rimouski, 22 avril 1846.

Le Standard publie les deux pièces suivantes, qui se rapportent à la question de l'Orégon.

Le comte J. Aberdeen à M. Packenham.

Foreign-Office, 3 mars 1846.

"Monsieur, je suis heureux d'avoir à vous dire que le gouvernement de S. M. approuve entièrement les démarches que vous avez faites et que vous avez exposées dans votre dépêche du 29 janvier, ainsi que la lettre que vous avez adressée au secrétaire d'Etat américain, dans le but de savoir à une manière claire et positive si le gouvernement des Etats-Unis serait disposé à admettre l'application du principe de l'arbitrage au sujet de la question de l'Orégon, en proposant d'autres conditions que celles que ce gouvernement avait déjà rejetées. En agissant ainsi, vous avez très habilement et judicieusement prévu les instructions que je me disposais à vous envoyer sur cette question. Nous n'avons maintenant rien à faire qu'à attendre la réponse de M. Buchanan à l'appel que vous lui avez adressé, quoique d'après votre propre dépêche je sois convaincu que votre proposition sera repoussée. Néanmoins, si la réponse de M. Buchanan est de telle nature que l'on puisse concevoir quelque espoir d'arriver à terminer ce litige par la voie de négociations directes, je profiterai néanmoins avec plaisir d'une semblable ouverture. Si la réponse est conçue en d'autres termes, ce sera au gouvernement de S. M. à voir quelles mesures il peut être convenable d'adopter, afin de faire face à toutes les occurrences qui pourraient se présenter.

Je suis, etc. Signé : ABERDEEN.

Le comte J. Aberdeen à M. Packenham.

Foreign-Office, 3 mars, 6 heures de l'après-midi, 1846.

"Monsieur, depuis que j'ai reçu à cet égard votre dépêche du 5 février au sujet de la question de l'Orégon, je me suis occupé de la question de l'Orégon. Mais, la seule partant ce soir, il ne me reste pas assez de temps pour pouvoir prendre un parti sur une question aussi sérieuse que celle qui est impliquée dans la résolution du président telle que vous venez de me l'annoncer.

Je suis, etc. ABERDEEN"

M. l'abbé Combalot vient d'adresser aux rédacteurs du Journal l'Alliance la lettre suivante :

"Lyon, 31 mars 1846.

Messieurs, Le clergé de France n'a que des larmes, des prières et une faible somme pour les souffrances de l'Inde et de l'Indochine ; mais les vœux du clergé français, n'en doutez pas, vers celui qui les fera sentir, jugés à nos arbitres sont durs et ses supplices pesants pour les oppresseurs couronnés qui dévorent les peuples comme un morceau de pain. Notre somme servira à panser les plaies et à soulager l'exil des Machabées du 19e siècle. Veuillez m'insérer pour le modique offrande de quarante francs.

Agrez l'expression de mes sentiments.

L'abbé COMBALOT.

—Les journaux américains contiennent le récit d'un horrible duel qui a eu lieu à Richmond entre deux journalistes. A la suite d'une polémique violente, une rencontre fut décidée. Chacun des combattants était armé d'un pistolet à six coups et d'une canne à dard. Placés à la distance de quarante pas, ils tirèrent quatre coups de feu sans s'atteindre. Alors furieux, ils se sont jetés l'un sur l'autre avec l'arme blanche dont ils étaient armés. Le choc a été fatal à tous deux ; l'un a eu la poitrine et la face labourées par l'épée de long poignard dont se servait son adversaire, et celui-ci est resté, le ventre ouvert, sur le terrain. Après cette scène de carnage, le vainqueur, s'est à-dire celui qui n'était qu'à moitié tué, a été ramené en triomphe à Washington.

—A en croire le National, Louis-Philippe aurait couru ces jours-ci un sérieux danger : une épingle se serait glissée dans un plat d'épinards servi sur sa table, et c'est dans son assiette qu'on l'aurait trouvée. Mais on l'a arrêté à temps. A qui l'imper-der cette imprudence ! C'est le restaurateur qui en a été rendu responsable. Mais on ignore s'il sera disgracié.

FEUILLETON DE LA REVUE CANADIENNE.

—o—

LE DERNIER DES GROGNARDS,

La Comtesse d'Harleville

ET

LE MARGUILLIER.

XI.

LA FABRIQUE DE LA PAROISSE DE MENNECY

ET LA GOUVERNANTE DU CURÉ.

(Suite.)

Mademoiselle Françoise avait fait ses premières armes à l'évêché de Versailles, en qualité de servante. Peu à peu elle était montée en grade, en passant par la hiérarchie des poussoirs, et, d'aide de cuisine qu'elle avait été d'abord, elle était parvenue à la dignité de cordon bleu. L'évêché de Versailles étant décadé, et celui qui l'avait remplacé ayant, comme on dit vulgairement, tout son monde avec lui, Françoise fut mise en disponibilité ; et comme l'âge lui avait un peu rouillé la main, elle fut trop heureuse de trouver à se caser chez l'abbé Caffieux, tout fier d'avoir pour gouvernante une femme qui avait été jadis cordon bleu chez son évêque.

Mademoiselle Françoise ne manquait pas

d'un certain acabit ; alerte, malgré ses cinquante-cinq ans, elle avait la répartie vive, et dans l'esprit une sorte de scepticisme qui la faisait cordialement détester de M. M. les marguilliers de la paroisse de Mennecy. Un seul trait fera mieux juger de son caractère que la plus complète biographie.

Un vigneron du village étant mort subitement, et sa veuve voulant parler à l'abbé Caffieux, celle-ci arrive au presbytère.

—Que lui voulez-vous, à M. le curé ? lui demande d'un son d'autorité mademoiselle Françoise.

—J'voudrais faire dire des messes pour le repos de l'âme de not' pauvre défunt, répondit la bonne vieille, déjà cassée par l'âge.

—Eh bien ! vous n'avez pas besoin de M. le curé pour ça ! Ne suis-je pas là, moi ? . . .

—Dam ! . . . c'que ça s'paye, dret ! . . . huit sous, et c'est bien cher !

—A Mennecy, ma bonne femme, nous ne disons plus de messes à moins de douze sous !

—Alors, j'irons trouver le curé d'Ormay, c'est un bon prêtre celui-là, ben charitable, et il m'a promis de me passer ses messes à six sous ; j'en aurons le double !

—Dans ce cas, allez-y ; mais je vous préviens d'avance qu'à ce prix-là vous n'aurez que de la drogue !

Le caractère de mademoiselle Françoise se résume tout entier dans cette brutale appréciation.

Consultée sur l'élection d'un nouveau marguillier par l'abbé Caffieux, Françoise avait donné son assentiment à la promotion orthodoxe du soldat laboureur ; elle avait même été plus loin que le pasteur lui-même dans l'application des avantages qu'on pouvait tirer de ce saint recrutement, et elle désignait déjà le futur marguillier comme le croquemitaine de la milice sacrée de la sacristie ; chagrins, serpent et bédaux, gente fort adonnée au culte de Bacchus,

et exécutant parfois dans l'église des intermèdes dignes de la gothique fête de l'Ane ou de la Mère-Sotte. Selon les prévisions de mademoiselle Françoise, il suffirait d'un francement de sourcils de l'austère grognard pour rappeler à l'ordre, c'est-à-dire à la décence, les insubordonnés. L'ex-cordon bleu de l'évêché de Versailles n'avait jamais parfaitement lu Virgile, mais elle commentait parfaitement le *quos ego* que ce prince des poètes latins met dans la bouche de Neptune pour calmer les flots irrités.

Par bonne fortune, un marguillier, ivrogne de sa nature, et tonnelier de son état, était mort d'une indigestion et d'une attaque d'apoplexie combinées. Une place était donc vacante au banc d'œuvre, et c'était ce siège convoité par tant d'ambitions du village qu'on allait offrir à M. Bourguignon.

Cependant, et comme on dit proverbialement, pour ménager la chèvre et le chou, le pasteur de Mennecy crut qu'il était prudent, avant de passer outre, de convoquer au presbytère une espèce de synode composé des quatre marguilliers suivants—le comte d'Harleville, marguillier d'honneur, n'ayant pas été appelé à cette délibération,—de sa gouvernante Françoise et de lui-même, qui, de droit prendrait la présidence. Cette assemblée se tint, en effet, sous l'influence qu'une communication de cette importance devait nécessairement faire naître.

—Messieurs, dit l'abbé Caffieux, après s'être mouché bruyamment et avoir puisé dans sa tabatière d'argent une énorme prise de tabac, vous n'avez pas oublié la perte que nous avons faite dans la personne de Bernalé Chalumeau, votre ex-collègue ? . . . C'était un homme qui, sous une écorce un peu rude, possédait des lumières ! . . .

—Pas tant que moi, pensa tout bas un des marguilliers, qui était épicier.

—Quand il n'avait pas son petit coup,

dit tout haut un tisserand également morguillier.

—La charité chrétienne, reprit l'abbé, nous défend de faire un crime au prochain, surtout quand ce prochain est mort de ses imperfections. Eh ! qui de nous, messieurs, n'en a pas ? Ne sommes-nous pas souillés par le péché, et si celui-ci aime le vin outre mesure, l'avarice de celui-là n'est-elle pas notoire, et le libertinage d'un troisième n'est-il pas un scandale ?

L'épicier, qui était avaro, fit semblant d'éternuer pour amortir le coup de boutoir du pasteur, et le tisserand, qui passait dans le canton pour être plus aimable qu'il ne convient à un père de famille, toussa comme un bœuf dont une guêpe a piqué les narines.

Le pasteur s'étant aperçu que ses flèches avaient atteint leur but, reprit aussitôt :

—Ne nous occupons donc pas d'autrui, et pénétons-nous de cette sublime parabole de l'Evangile, qui nous apprend qu'un aperçut une paille dans l'œil de son voisin, tandis qu'on ne voit pas la poutre qu'on a dans le sien. Et revenons à nos moutons, c'est-à-dire à ce pauvre Chalumeau, votre collègue à vous et à moi, l'uno de nos plus chères brebis, puisqu'il est mort avec les plus purs sentiments de religion ? Il sera difficile de remplacer un tel homme, continua l'abbé Caffieux ; cependant, après de longues réflexions et une délibération sérieuse entre mademoiselle Françoise et moi . . .

A ce mot de *délibération*, la gouvernante se rengorgea, et ajouta, par forme de maintien, une quatrième épingle à son fichu de linon empesté.

L'abbé poursuivit : —Nous avons jugé que trois hommes dans la paroisse réunissent les qualités requises pour succéder dignement au défunt : Thibaut, le cordonnier, il est propriétaire, et vous le connaissez tous, puisqu'il est né dans ce village ;

c'est un brave homme. Il a bien été un peu jacobin dans sa jeunesse, mais à tous péchés miséricorde, et s'il s'est réconcilié avec l'Eglise, il ne nous appartient pas de surtir sa conduite passée. *Secundo*, Michel Ladavoite, forgeron et électricien ; je ne sais même pas s'il n'est point éligible. C'est un homme veuf, riche et sans enfants ; ses qualités nous sont connues, puisqu'il assiste régulièrement aux vêpres et au salut. A ce propos, messieurs les marguilliers, je vous prie, sous tant que vous ôtez, d'être plus assidus aux offices. Dimanche dernier, à l'exception de M. le comte d'Harleville, on ne voyait pas à la grand'messe un seul marguillier ou banc d'œuvre ; ceci a causé un grand scandale ; je vous le dis ici entre nous et en passant. Vous prétendez toujours quelques affaires pour ne point assister soit à la messe, soit aux vêpres ; cela se peut tolérer jusqu'à un certain point ; mais le jour de Pâques, qui arrive dans trois semaines, et qui est la grande fête des chrétiens, j'espère bien qu'aucun de vous ne manquera à cette religieuse solennité. Il est bon de penser aux choses de la terre, mais il ne faut pas, pour cela, négliger les affaires du ciel.

Après cette philippique apostolique que l'abbé Caffieux jeta au visage des vœux de son église, il s'arrêta un moment et aspira longuement une seconde prise de tabac ; car le but secret de l'abbé Caffieux, en adressant à ses ouailles un semblable discours, était de faire perdre de vue aux marguilliers les titres des deux candidats présentés par lui au banc d'œuvre :

—Le troisième habitant de Mennecy, dit-il, dont j'ai à vous soumettre la candidature, est l'ancien sous-officier de l'ex-garde impériale, M. Magloire Bourguignon, surnommé le Baloufré. Celui-là n'est pas requis de sa personne, mais il y est domicilié et établi depuis plus de dix-sept ans ; en outre, il est marié à la fille du père Quilleret, le vigneron, lui-même ancien